

La perspective du Russe fonctionnel à l' Université

Abderrahmane ZEKRI
Université d'Oran

***Aperçu sur l'enseignement des langues étrangères en
Algérie***

***La nature des réalités, guidant les choix des langues
étrangères au sein des publics universitaires***

Depuis son indépendance, l'Algérie a opté pour une politique de « langues » qualifiée de très ouverte et diversificative pour peu qu'elle introduisit un maximum de langues étrangères dans les institutions d'enseignement, tout paliers confondus. La langue française quant à elle, étant restée pendant très longtemps une langue à statut particulier pour des raisons que nous connaissons tous, a été l'unique langue étrangère à être introduite dès le premier palier. Les autres langues étrangères n'apparaissaient dans les meilleurs cas qu'à partir du second palier.

La question que nous nous posons est de savoir quelles sont les objectifs à long terme posés par les deux plus importantes institutions concernées par l'enseignement des langues étrangères en l'occurrence : le ministère de l'éducation et celui de l'enseignement supérieur. Ce questionnement nous renvoie de la même façon à chercher auprès des différents publics de langues étrangères les raisons de leurs options linguistiques au stade universitaire, voir même au stade pré-universitaire.

La dichotomie langue majeure vs langue mineure

Il est évident que cette délimitation est loin d'être établie selon des critères objectifs (•), allant en compatibilité avec les valeurs d'un certain *relativisme culturel* tant prôné par les hautes instances nationales et internationales. Cette opposition entre langues majeures et langues mineures est la conséquence de plusieurs facteurs, notamment:

1. Géographiques (affinité linguistique affichée à l'encontre des langues vivantes des pays du bassin méditerranéen et de l'Europe occidentale. L'espagnol, le Français, l'Allemand et à un degré moindre l'Italien)
2. Socioculturels (l'emprise de la culture anglo-saxonne et américaine sur la société algérienne par exemple)
3. Historiques (le colonialisme français en Algérie)
4. Socioprofessionnels (la place potentielle qu'occupe l'Anglais dans le marché national du travail ainsi que la perspective ou le désir dissimulé d'immigration vers les pays

• De nos jours, il est plus adéquat de parler de langues majorées/minorées, et ceci afin de mettre l'accent sur le caractère subjectif de leur classements comme telles.

A travers les six critères sus- mentionnés, il est clair que chaque langue enseignée officiellement en Algérie y trouve sa place, mais à des degrés de priorité et d'importance évidemment variés tant au niveau des apprenants eux-mêmes que de l'institution. Nous assistons alors à une grille de classification stéréotypée :

occidentaux)

5. Le degrés plus au moins variés de la stabilité socioéconomique des pays dont les langues sont en question.
6. le degrés des relations qu'entretienne l'Algérie avec les pays des langues concernées (les relations traditionnelles de coopération stratégique entre l'Algérie et les pays de l'ex URSS en général, et la Fédération de Russie en particulier)

Langues majeures	Langues mineures
1-L'Anglais	3- Allemand = Espagnol
2-Le Français (●)	4- Russe

Le tableau met en évidence l'ordre d'importance des choix de langues étrangères dans les universités algériennes. L'Anglais et le Russe sont par excellence les deux extrêmes délimitant/ bornant ce champ de classement, lui même soumis à une nomenclature de critères pragmatiques pour certains, et contestables pour d'autres.

Le classement stéréotypé des L2 enseignées dans nos Universités est aussi vérifié par les chiffres/ statistiques des étudiants orientés *officiellement* vers les

• *La langue française doit son statut de langue majeure surtout aux affinités historiques et socioculturelles entre l'Algérie et la France.*

départements concernés. Cette répartition, loin d'être harmonieuse est le fait d'une volonté institutionnelle. Dans ce sillage, nous relevons un certain disfonctionnement ou contradictions entre les décisions officielles, prises à cette égard et les objectifs à atteindre. Le tableau suivant relate en quelque sorte une certaine ligne à suivre institutionnelle qui, à premier coup d'œil, nous paraît très contradictoire :

Cursus scolaires	Langues étrangères enseignées			
1 ^{er} palier	Anglais Espagnole	- Français - Russe	+ Allemand -	-
2eme palier	Anglais Espagnole	+ Français + Russe	+ Allemand -	+
3eme palier	Anglais Espagnole	+ Français + Russe	+ Allemand -	+
Université	Anglais Espagnole	+ Français + Russe	+ Allemand +	+

Cette contradiction réside dans le fait que le Russe ne figure dans aucune nomenclature de langues étrangères enseignées dans les stades pré-universitaires, d'où le disfonctionnement de son enseignement au stade ultime tant sur le plan des objectifs et de leur nature que sur celui de la compétence (linguistique et communicative) des apprenants

Cette situation met l'institution dans une impasse, car si d'un côté, l'Etat réussit ses engagements envers les instances internationales quant à la promotion de

l'enseignement d'un maximum de L2, il semblerait que, d'un autre côté, les objectifs s'inscrivant dans ce sillage sont très mal définis, pour ne pas dire qu'ils sont inexistantes.

Autrement dit, si d'un côté, l'institution a réussi sans peine à donner aux L2 un statut de langue de culture au nom d'un certain relativisme culturel tant prôné par l'UNESCO, d'un autre côté, elle est incapable de leur assurer un profil, cette fois-ci plus pragmatique, en l'occurrence : celui de langue de travail. Pour appuyer ma thèse, je vous rappelle simplement qu'actuellement, la seule vocation de la licence de L2 est avant tout philologique. Par conséquent, la question que je me pose est de savoir, si le caractère philologique, suffit à lui seul pour permettre aux étudiants d'aborder la vie socioprofessionnelle en compatibilité avec la réalité socioéconomique du pays (mis à part l'enseignement bien entendu).

Pourquoi l'option fonctionnelle?

Il est évident qu'une langue majorée, mis à part sa valeur culturelle, est surtout synonyme de langue de travail et qu'à l'opposé une langue minorée est synonyme uniquement de langue de culture. Il n'est pas impossible qu'une langue de culture puisse acquérir un statut de langue de travail pour peu que son processus d'enseignement soit harmonieux, c'est à dire conçu dans un équilibre entre le philologique et le fonctionnel. tout en insistant sur son profil philologique, car ceci va de la crédibilité même de la licence, nous devons doter celle-ci (licence de Russe) d'une autre dimension, cette fois-ci

pragmatique, dont l'objectif est d'aider le russophone à s'intégrer aussi facilement qu'un anglophone dans le monde du travail en fonction de son profil.

Ainsi, au delà de son profil de philologue, l'étudiant russophone doit acquérir une seconde compétence cette fois-ci d'ordre fonctionnel.

Pour ce qui est de la définition de « la langue fonctionnelle », les termes sont relativement variés, mais le concept, l'idée et les principes sont identiques et convergent sur une pédagogie commune (•).

Elle (l'option fonctionnelle) ne doit pas être considérée comme un cursus a part entière, mais elle doit s'inscrire dans l'organigramme préexistant avec quelque rectificatifs, dont le plus important et le plus urgent est la récupération du module de LST (langue scientifique et technique) qui devrait être considérée comme une plate forme pour y initier nos étudiants à une langue pré-fonctionnelle, en y introduisant des aspects linguistique

• Il existe un certain écart sémantique au niveau des deux conceptions occidentale et russe (ex soviétique) du terme fonctionnel. Effectivement, pour les premiers, une langue fonctionnelle est celle qui sert à quelque chose par rapport à la vie (et à l'avis) même de ses destinataires.....Une langue fonctionnelle est celle que l'on enseigne en fonction d'un but. » [1], pour les seconds, ils conçoivent l'idée d'une langue de spécialité plutôt que d'une langue fonctionnelle, réservant ce dernier terme pour designer un principe identique à une certaine approche très classique au sein de la didactique occidentale, en l'occurrence : l'approche onomasiologique opposée au semasiologique [2]

de base tels que le VGOS, le DOXA et L'Epistémè.

Pour ce qui est de la troisième année, il serait plus judicieux de concevoir tout un module de Russe fonctionnel, dont le contenu devra couvrir des domaines scientifiques et techniques, économique et juridique préalablement établis en fonction des centres/domaines d'intérêt de l'Etat, mais en tenant compte surtout des sphères de relations aussi bien civiles que militaires entre l'Algérie et la fédération de Russie .

Conclusion

En Algérie, les L2 sont classées subjectivement en 2 catégories formant une certaine dichotomie entre langues majorées vs minorées. Le Russe est par excellence la L2 la plus minorée, car si d'une part on la considère comme langue de culture, , elle est, d'une autre part, loin d'être considérée comme une langue de travail. Et pourtant elle est enseignée !.Il est évident que seule la jonction entre le cursus de la licence et les centres d'intérêt de l'Etat et ceci à travers une option fonctionnelle, peu revaloriser positivement la langue russe en Algérie et Diminuer de l'ampleur du disfonctionnement caractérisant son cursus, mais aussi pour peu que les hautes instances s'y engagent pleinement.

Références bibliographiques

- 01- Denis Lehmann. « objectifs spécifiques en langue étrangère ». Edit : Hachette . Paris
- 02- Костомаров В.Г ; Митрофанова О.Д.
« Методическое руководство для преподавателей русского языка иностранцам ». Изд : Русский язык. Москва.